

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE D'ILE-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE Samedi 23 septembre 2023

ETAT DES CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES

Nombre d'associations : 340 Nombre de voix dont disposent les associations : **1356**

Nombre de clubs représentés : **43** Nombre de voix dont disposent les clubs représentés : **263**

Clubs représentés sans voix : 0

<u>Clubs du 75 (39 voix)</u>	<u>Clubs du 77 (11 voix)</u>	<u>Clubs du 78 (39 voix)</u>	<u>Clubs du 91 (18 voix)</u>
1. Generali sport et culture (0) 2. Espérance Reuilly (9) 3. Jump (8) 4. Sporting Paris 20 TT (10) 5. Paris 13 TT (8) 6. Ping Paris 14 (4)	1. US Roissy TT (6) 2. CTT Monthyon (5)	1. Rambouillet TT (8) 2. Chesnay 78 AS (7) 3. Mantaise AS (5) 4. Maisons-Laffitte US (5) 5. Marly le roi (5) 6. SQY Ping (9)	1. Draveil TT (5) 2. Corbeil Essonnes AS (7) 3. Chevry II (6)
<u>Clubs du 92 (71 voix)</u>	<u>Clubs du 93 (27 voix)</u>	<u>Clubs du 94 (20 voix)</u>	<u>Clubs du 95 (38 voix)</u>
1. Malakoff USMM (5) 2. Courbevoie Sport Tennis de table (9) 3. Boulogne Billancourt AC (10) 4. La Garenne Colombes AE (3) 5. Assoc Sportive Fontenaisienne (5) 6. Rueil Athlétique Club TT (12) 7. SM Montrouge (5) 8. Issy-les-Moulineaux (8) 9. Stade de Vanves (5) 10. Suez (1) 11. Levallois Sporting Club TT (8) 12. Asciom (0)	1. Villemomble SPTT (5) 2. Livry Gargan EP (5) 3. Gervaisienne EPPG (3) 4. Montrouil ES (5) 5. Saint-Denis TT93 (9)	1. Fontenaisienne US TT (11) 2. VGA St Maur US TT (9)	1. St Gratien AS (6) 2. Franconville CTT (6) 3. Domont TT (5) 4. Herblay ASTT (7) 5. Beauchamp CTT (4) 6. Eaubonne CSM (6) 7. Jouy Le Moutier Vauréal TT (4)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président, Patrick Beaussart, ouvre l'Assemblée Générale en accueillant tous les participants. Il remercie chacun de sa présence. Le président accueille également les invités de cette assemblée générale. Il excuse les personnes invités qui n'ont pas pu être présentes. L'assemblée générale observe une minute de silence en hommage aux personnes disparues au cours de la saison sportive.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

Patrick Beaussart demande à l'Assemblée Générale les commentaires relatifs à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire élective de septembre 2022. Aucun commentaire n'est remonté.

Patrick Beaussart soumet au vote l'adoption du PV de l'assemblée générale élective de septembre 2022.

40 clubs sont présents ou représentés, représentants 239 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 239 voix

Le PV de l'assemblée générale ordinaire élective de septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président

Le Président présente son rapport moral :

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des clubs,

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des comités départementaux

Invités présents, ...

Mesdames, Messieurs,

Deuxième saison complète après les années Covid avec des résultats qui ont été bien au-delà de nos espérances. Nous avons observé une augmentation des licenciés, des compétiteurs et des formés, ... Cela a eu un impact positif et inattendu du résultat financier et qui permettra d'investir la saison prochaine afin de satisfaire tous les acteurs. La ligue se doit de consolider ses prestations vers les clubs et les licenciés, de pérenniser les emplois, de sécuriser son budget et de développer l'activité. Nous avons pu voir également l'aboutissement de projets et la mise en place d'autres. Une saison qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et ambition.

Le résultat financier est positif et devrait permettre d'investir et d'aider les clubs sur des projets précis. C'est le résultat d'une gestion rigoureuse et responsable, mais aussi d'une capacité à mobiliser des ressources supplémentaires. Si l'augmentation du nombre de licences, des formés, des compétiteurs ont été une source de recettes supplémentaires elle est aussi due à nos projets qui ont permis d'obtenir des subventions supplémentaires, par exemple de la DRAJES sur la santé, d'Impact 2024 et l'aide à l'embauche d'un apprenti pour le projet Entreprise. Ce résultat va permettre de faire des investissements qui sont prévus au budget 2023-2024 avec l'achat de huit aires de jeu complète pour le pôle afin de permettre l'augmentation du nombre de jeunes aux stage régionaux et de pouvoir organiser des compétitions au CREPS, la reconduction de l'aide aux clubs sur les actions santé, organiser des formations gratuites (Geste qui Sauve, sensibilisation aux violences sexuelles, etc..) et de donner une compensation financière pour les clubs organisateurs d'épreuves régionales. Cela permet également de n'avoir procéder à aucunes augmentions sur les tarifs licences, des compétitions et des formations. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de part régionale pour les licences loisir. Nous restons tout de même vigilants car nous sommes trop dépendants des subventions et nous devons trouver un nouvel modèle économique.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

La ligue a poursuivi ses aides vers les licenciés et les clubs. Grâce à une subvention de la DRAJES nous avons pu aider onze clubs qui s'investissent dans des actions santé notamment Alzheimer ou Parkinson. L'opération sera reconduite cette saison en espérant aider plus de clubs.

Comme chaque année nous poursuivons l'objectif d'avoir une structure administrative et financière comme une entreprise. Après la gestion commerciale le grand chantier de la saison était la mise en place du logiciel des notes de frais Cleemy. Après une première phase de paramétrage la mise en production a débuté le 1er novembre et nous avons enregistré 3 072 notes de frais. Cela a permis de revoir et de simplifier toute la procédure de la gestion des prestations de l'arbitrage. C'est aussi réduire l'impact environnemental en ayant une démarche éthique qui de plus aura un effet de réduction des coûts. Cette intégration des systèmes d'information pratiquement terminée nous permet d'augmenter l'efficacité, la productivité et l'agilité de la ligue. A titre d'exemple la clôture annuelle comptable a été faite en neuf jours ouvrés.

La certification Qualiopi a été confirmée par l'Afnor ce qui atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'organisme de formation de la ligue. C'était une année de transition après le départ de Clémence Bouteuf et l'arrivée de Grégory Barrault. Cela n'a pas empêché d'avoir formé cette saison 332 stagiaires et dispensé 33 formations. A noter la création d'une nouvelle formation « Accueillir et animer une séance de tennis de table » réservée à des non-pongistes. Nous devrons être une source de proposition de parcours de formation pour nos bénévoles et techniciens c'est-à-dire de connaître vos besoins. Notre catalogue des formations 2023-2024 est en ligne avec au programme quelques nouveautés comme « Animateur Ping VR », « Geste Qui Sauve » et « L'art de coacher son partenaire ». A signaler que nous sommes la seule ligue de tennis de table à avoir un organisme de formation et donc capable de proposer toutes formations en vue de favoriser le développement des compétences de tous les pongistes ou non.

Le redressement du nombre de licences se poursuit aussi bien pour les loisirs que les compétitions. On peut remercier les clubs qui ont joué le jeu malgré les difficultés économiques de certains. Il faut savoir que nous sommes en concurrence permanente vis-à-vis des autres disciplines bien que le nombre de licences ne soit plus un facteur d'augmentation des subventions.

On peut se féliciter du retour en masse des compétiteurs aussi bien pour les compétitions individuelles que par équipe et qui concernent toutes les catégories homme ou femme, jeunes ou adultes. Mais l'organisation de la saison sportive a été complexe à gérer en raison de la problématique de trouver les structures adéquates par rapport à nos règlements. Il faudra donc revoir le format de nos compétitions afin d'éviter l'annulation, ce qui a été évité de justesse cette saison. Nous remercions à ce titre le club de Draveil qui a assuré la majorité de nos évènements. Quand tout est réuni nous sommes capables de créer des manifestations de qualité comme le retour des Interdépartementaux qui aux yeux de tous a été un immense succès.

Notre pôle espoirs a su obtenir des résultats sportifs mais en retrait par rapport aux saisons précédentes. Vous retrouverez tous leurs exploits dans notre rapport annuel. A contrario les résultats scolaires sont toujours très bons. Autre source de satisfaction c'est le nombre de filles supérieur aux garçons. Un remerciement à l'encadrement qui effectue un travail dans l'ombre mais de qualité. Nous aurons donc le défi de les emmener vers le plus haut niveau. Il faut souligner que ne pourrions pas le faire sans l'appui du CREPS de Châtenay-Malabry et de l'aide financière du Conseil Régional. Une réflexion avec la fédération est en cours sur l'avenir des pôles et notamment comment intégrer les jeunes à fort potentiel qui ne sont pas et ne souhaite pas intégrer la structure du CREPS.

L'avancement du projet Entreprise a été ralenti malgré l'apport d'un apprenti pour diverses raisons. En effet de nouveaux projets ont émergé et sont devenus une priorité. Malgré cela nous avons finalisé la communication avec la création d'un catalogue, d'un site Internet et des vidéos de présentation. Nous communiquerons dans les prochains jours sur ce sujet. Nous avons investi dans du matériel avec deux mini-tables, dix casques VR et les éléments pour le Dark Ping. Nous avons envoyé un salarié à la formation fédérale Ping VR et une formation au niveau régional est programmée. Nous serons également en mesure de fournir aux clubs qui le souhaitent, de leur fournir une animation Ping VR, clé en main...

Le Conseil Régional nous a demandé de nous investir dans l'organisation de Job Dating. C'est-à-dire d'utiliser le sport comme vecteur de rencontre entre des recruteurs et des demandeurs d'emplois. Avec l'aide de Pôle Emploi, des comités départementaux, de la fédération et des clubs trois Job Dating ont été programmé à Ormesson, Villeneuve-Saint-Georges et Rambouillet. Deux nouvelles villes devraient être prochainement choisies. Cela mobilise à chaque fois environ 120 demandeurs d'emploi et une dizaine d'employeurs.

Dans le cadre de la convention territoriale avec la ligue de Martinique avec des coopérations élargies avec les ligues de Guadeloupe et de Guyane plusieurs actions de formation et un stage sportif ont eu lieu. Cette convention a pour but de réaliser des objectifs de développement et de pratiques assignées aux ligues régionales comme la mise en place d'actions de formation, de la pratique sportive ainsi que des actions d'échanges culturelles. Notre prochaine action sera un stage sportif jeunes au CREPS prévu à la Toussaint où les quatre ligues seront présentes.

Toutes les actions de la ligue ne pourraient se faire sans l'appui de ses fidèles partenaires que nous remercions. Côté partenaires privés, merci à la société Gewo et la société Cping nos partenaires pongistes. Le Conseil Régional d'Île-de-France qui a accordé une aide sans précédent pour nos clubs et pour la ligue notamment pour la formation, l'accès au haut niveau et la pratique sportive. Tout comme l'ANS mais il faudra être vigilant puisque la fédération souhaite changer la répartition financière entre les territoires.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

La campagne ANS a été un succès puisque près d'une centaine de clubs ont fait une demande. Ce succès avec environ 220 dossiers perturbe l'organisation de la ligue mais aussi les comités départementaux pendant plus de deux mois. Il faut savoir que sans la participation active des comités départementaux nous ne pourrions répondre à toutes les sollicitations. Malheureusement et comme prévu la fédération a changé la répartition financière et nous avons subi une baisse drastique de l'enveloppe pour les clubs, les comités départementaux et la ligue. Nous sommes très pessimistes pour les années à venir.

Concernant la subvention de l'ANS « accession haut niveau national » après une baisse de 13% en 2021 nous subissons une nouvelle baisse de 7,5% pour l'année 2022. Cela pose la question est-ce aux clubs et aux licenciés de régler les coûts de la formation des jeunes membres du pôle espoirs.

Nous suivons de près avec le concours des présidents des comité départementaux les projets fédéraux. Nous essayons de défendre les intérêts des clubs et des licenciés. Nous sommes force de proposition mais il est difficile d'amender les décisions de la FFTT. Cette saison nous avons interagi sur la nouvelle version de Girpe, la suppression du critérium fédéral, la baisse de la répartition ANS pour les clubs franciliens et la tarification unique de la licence. D'autre part nous n'avons pas trouvé d'accord sur une convention de professionnalisation que souhaite la fédération. Malgré plusieurs allers-retours depuis octobre 2021 nous sommes sans réponse officielle de notre dernière proposition. Il est louable que la fédération développe les nouvelles pratiques comme le Ping en extérieur et le Ping VR. Mais il nous semble qu'elle a oublié notre base client c'est à dire nos licenciés compétiteurs et loisirs qui sont aussi nos bénévoles, nos arbitres et nos techniciens. Vous, les clubs vous allez être aussi les acteurs des futurs projets fédéraux puisque vous aller élire la nouvelle gouvernance en décembre 2024. 50% des voix vous seront attribués donc votre rôle sera prédominant et nous vous invitons à vous intéresser à la vie fédérale et bien sûr de voter.

Je remercie l'ensemble des salariés administratifs et techniques de la ligue qui, grâce à leurs compétences, assurent le fonctionnement de la ligue au quotidien. Ils permettent à l'ensemble des dirigeants de la ligue d'être soulagés de certaines obligations et de leur laisser du temps pour mener à bien les projets associatifs.

Je n'oublierai pas de saluer le travail remarquable de l'ensemble des acteurs, les bénévoles de la ligue, les comités départementaux, les clubs et le corps arbitral. Nous formons un tout, nous sommes la fédération.

Je tiens à souligner une dernière fois, que l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe sont des valeurs importantes que nous devons conserver.

Merci pour votre attention.

L'assemblée générale remet les Awards entraîneurs. Sont récompensés :

- Jérôme Feneche (Maisons Laffitte)
- Cyril Cibiel et Jérôme Vitel (Courbevoie)

4. Rapport du secrétaire général

Patrick Beaussart donne la parole à Pierre Freyzenet qui présente le rapport d'activité.

La saison 2022-2023 a été beaucoup plus sereine que les années précédentes. Et tous les feux sont passés au vert avec une augmentation des licences, des compétiteurs et des formés. Tous les projets et actions ont pu être faits et cela a mobilisé l'ensemble des salariés et des élus. On peut être optimiste pour le futur et notamment pour la saison 2023-2024.

Les licences :

La ligue Île-de-France compte 32 898 licenciés au 30 juin 2023.

Nous constatons une hausse des prises de licences. Nous dépassons le chiffre de 2019-2020 soit 31 812 licences mais encore très loin de celui de 2018-2019 avec 35 835 licences. À noter la création par la fédération de deux nouvelles licences : la licence Liberté et la licence Découverte.

Elles se décomposent de la manière suivante :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Les licences Compétition : 16 456 en hausse par rapport à 2021-2022 avec 14 749.

Les licences Loisir : 14 265 en hausse par rapport à 2021-2022 avec 12 879.

Les licences Évènementielle : 2 088 en baisse par rapport à 2021-2022 avec 3 713.

Les licences Découverte : 79

Les licences Liberté : 10

Quelques précisions sur les licences Compétition et Loisir même s'il est très difficile de faire des comparaisons.

On constate que 84 % de nos licenciés Compétition et Loisir sont des hommes et 16 % sont des femmes. Concernant la répartition par sexe, nous pouvons constater que notre sport attire peu de féminines. Celles-ci représentent 4 813 licenciées pour la saison 2022-2023. Nous avons à peu près le même pourcentage celui de la Fédération Française de Tennis de Table.

48 % de nos licenciés sont des seniors ou vétérans. Ils sont représentés dans tous les clubs.

Les vétérans représentent 33 % de la totalité des licenciés en Île-de-France. La population française étant vieillissante, le nombre de seniors pratiquant le tennis de table augmente également.

52 % de nos licenciés sont des jeunes (-18ans) et 15 % sont des seniors. Le tennis de table attire les jeunes à la recherche d'une activité ludique et de duel. C'est aussi en raison du travail important des clubs avec les établissements scolaires (mise en place de cycles et d'actions de promotion) qui savent attirer les jeunes à l'activité tennis de table en club.

Les Yvelines sont le département francilien ayant le plus grand nombre de licenciés avec 6 303 soit 21 % de l'effectif total, ainsi que le plus grand nombre de féminines.

La Seine-Saint-Denis en compte le moins avec 1 885 licenciés soit 6 % de l'effectif total.

La répartition par département est très variable et inégale, elle démontre qu'il est difficile de mener une politique de développement unique sur l'ensemble du territoire tant les problématiques géographiques, démographiques voire économiques sont différentes.

Les clubs :

La Ligue Île-de-France de tennis de table note pour l'année 2022-2023 la présence de 340 clubs. Le nombre de clubs est stationnaire avec 337 clubs en 2021-2022 mais loin du nombre de clubs en 2016-2017 avec 361 clubs.

Nous constatons que les clubs corporatifs sont en train de disparaître petit à petit. Ils ont bien évidemment été plus touchés que les clubs libres ces deux dernières années. Nous comptons 23 clubs corporatifs en 2022-2023 contre 24 clubs en 2021-2022 soit une perte d'un club.

La Seine-Saint-Denis est le département comptant le moins de clubs avec 24 clubs. Les Yvelines sont le département qui en comptabilise le plus avec 63.

La répartition géographique des clubs n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire francilien.

Le sportif :

Toutes les compétitions programmées ont pu se dérouler. Mais nous avons dû nous adapter car nous avons eu des difficultés à trouver des salles pour les organiser. D'ailleurs certaines d'entre elles ont failli être supprimées. Toutes compétitions au-delà de 24 tables deviennent problématiques. Cela nous amène à réfléchir sur des nouvelles organisations, nos règlements devront s'adapter à des salles plus petites ou il faudra faire des compétitions sur deux jours ou sur deux salles.

Toutes les journées du championnat par équipes et du championnat de Paris ont pu se jouer.

Nous avons été confrontés à de nombreuses demandes de reports ce qui a demandé un surcroît de travail à la commission sportive régionale.

Nous constatons toujours une bonne représentation de l'Île-de-France dans les Championnats de France PRO A et PRO B et dans le championnat national par équipes avec un total de 67 équipes évoluant au niveau national.

- 2 clubs en Pro A messieurs (Cergy-Pontoise, Saint-Denis)
- 1 club en Pro A dames (Saint-Denis)
- 1 club en Pro B dames (Issy-les-Moulineaux)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Au niveau régional ce sont 280 équipes en Pré-Nationale, Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3.

C'est le département des Hauts-de-Seine qui a le plus d'équipes avec 67 équipes : 20 au niveau national dont 1 qui évolue en Pro et 47 équipes au niveau régional.

Pour le championnat de Paris, 311 équipes se sont inscrites avec un maintien des engagements dans les meilleures divisions et une augmentation des équipes en 2e division, avec plus de 46 nouvelles équipes.

Reprise également pour le critérium fédéral avec 4 158 participants du niveau départemental à la nationale 1. De la nationale 2 à la R2 nous avons 64 % de jeunes contre 36 % d'adultes.

Concernant les divers championnats de France individuel nous avons encore obtenu cette saison une pluie de médailles (37 au total). Vous trouverez tous les détails dans le rapport annuel 2023 ainsi que les résultats des compétitions internationales.

La ligue avait engagé quatre équipes au championnat de France des régions. Nous avons récolté 2 titres pour les minimes filles et garçons, une médaille d'argent pour les benjamines et les benjamins terminent 5e.

Les commissions :

Toutes les commissions ont travaillé pour le bon déroulement de la saison dans tous les domaines. Au-delà de la gestion courante, certaines ont géré de nouveaux projets comme la commission développement, la formation et les finances... Nous pouvons remercier, pour leur implication, l'ensemble des bénévoles et des salariés qui ont permis d'avoir une saison qui s'est déroulée sans anicroche. Vous trouverez tous les détails dans le rapport annuel.

La formation :

La ligue a revalidé la certification QUALIOPI obtenue en novembre 2021. Cette certification atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les prestataires des formations que notre organisme propose.

Comme tous les ans, la ligue a organisé plusieurs formations :

- Deux formations d'Initiateur de club en septembre et en janvier avec 16 stagiaires. Tous ont été reçus.*
- Deux formations Animateur fédéral en octobre et en février avec 16 stagiaires.*
- Deux formations Entraîneur fédéral en décembre et en avril avec 10 stagiaires.*
- Deux examens d'Entraîneur fédéral ont eu lieu cette saison avec 14 candidats dont 11 admis.*

Comme indiqué en fin de saison dernière, le CQP n'ayant pas été renouvelé par la FFTT, il n'y a pas eu de formation théorique cette saison.

Il y a eu 10 stagiaires pour le DEJEPS dont 8 futurs diplômés qui ont terminé l'ensemble du cursus. Les cours sont dispensés au CREPS de Châtenay-Malabry. La formation est, après le départ de Clémence Boutefeu, gérée par Grégory Barrault.

La Ligue a organisé 2 formations d'arbitre régional en septembre et en janvier avec 35 stagiaires.

De plus, 1 formation de JA1 a également été organisée avec 7 stagiaires.

La ligue a organisé 21 sessions d'examens avec 135 candidats pour le théorique et 139 pour les pratiques. 138 candidats ont été reçus.

Une formation de JA2 en mars avec 5 stagiaires et une formation JA3 avec seulement 3 stagiaires ont eu lieu au cours de la saison.

Une pré-sélection pour l'arbitre national a été organisée. A l'issue de cette pré-sélection 1 candidat a été choisi, malheureusement le candidat n'a pas été retenu pour participer à l'examen national.

Plusieurs formations continues d'arbitres ont eu lieu sur différentes compétitions organisées par la ligue avec 62 personnes vues.

Deux formations SPID D en novembre et en mai avec 10 stagiaires.

Une formation PSC 1 a eu lieu en février avec 5 stagiaires.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

En Formation de formateurs la ligue a envoyé 2 formateurs.

La formation continue forme et santé par le Ping s'est déroulée en février au CREPS de Châtenay-Malabry pour l'ensemble des stagiaires du DEJEPS et pour plusieurs éducateurs sportifs.

59 arbitres et juges-arbitres ont suivi la formation de sensibilisation aux risques de violences sexuelles de l'association Colosse aux Pieds d'Argile.

Une formation de dirigeants sur le thème Accueillir et animer une séance de tennis de table s'est déroulée avec 16 stagiaires.

La technique :

Pour cette saison, l'objectif de la détection régionale était de laisser travailler les départements au travers des différentes actions de détection mises en place. Un système d'ouverture a été mis en place avec des propositions des Conseillers Techniques Départementaux et entraîneurs afin d'avoir la meilleure visibilité possible.

Concernant les actions :

Le Top Régional de Détection a vu la participation d'environ une centaine de jeunes nés entre 2016 et 2012.

6 jeunes franciliens garçons et filles ont été convoqués sur le stage national de détection.

Nous retiendrons particulièrement la 2e place aux championnats de France Benjamines de Julie DUCHET (Maisons Laffitte, 78) et la médaille de bronze aux championnats de France Benjamines de Chloé Huang (US Créteil, 94).

L'effectif du Pôle Espoirs 2022-2023 est de 15 athlètes avec 8 filles et 7 garçons. Les résultats scolaires ont été excellents. Au niveau sportif, malgré de bons résultats, ils sont un peu en retrait par rapport aux saisons passées.

Les ressources humaines :

Les mouvements ont été :

L'embauche d'un apprenti sur 10 mois, Thomas Faibis sur le projet Entreprise.

Comme chaque année, l'embauche de 3 stagiaires pour une période de deux mois ainsi que de 3 « Service Civique » dont un à disposition d'un club.

Grégory Barrault, responsable des formations, est salarié à plein temps à partir du 01 juillet 2023 et en charge de développer le département formation.

La commission P.F.S. :

La commission a étudié et validé les dossiers ANS 2023 de 96 clubs soit 219 actions et des Comités Départementaux avec 31 actions. Dans un premier temps, ce sont les Comités Départementaux qui ont aidé, géré puis validé les dossiers des clubs avec l'aide du référent régional. La commission régionale s'est ensuite réunie en visioconférence afin de valider l'ensemble des dossiers et de les transmettre à la F.F.T.T.

Cette année, notre enveloppe budgétaire est de 254 700 € dont 62 % pour les clubs soit 158 584 € et 38 % pour les comités départementaux soit 96 116 €.

Les aides aux clubs :

Grâce à une subvention de la DRAJES nous avons pu aider 11 clubs qui s'investissent dans des actions santé notamment pour les publics Alzheimer et Parkinson. L'opération sera renouvelée et renforcée en 2023-2024.

Certaines formations ont été entièrement gratuites et nous dotons les clubs grâce aux challenges sur le développement féminin.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Le bâtiment :

Nous avons dû réparer le plafond de la salle de réunion à la suite de son effondrement. Et nous sommes également en train de faire une mise à niveau de notre vidéo-surveillance.

Investissement :

Le grand chantier de la saison était la mise en place du logiciel des notes de frais Cleemy. Entre juillet 2022 et octobre nous avons paramétré le logiciel, non sans difficultés, avec l'intégration des prestations des arbitres. La production a débuté le 1er novembre 2022 et nous avons enregistré 3 072 note de frais.

Nous avons également investi dans du matériel dans le cadre du projet Entreprise pour des animations Dark Ping et de Ping VR.

Divers :

?? clubs ont participé à l'opération Eté Ping qui a pour but de d'encourager la pratique du tennis de table sous toutes ses formes et soutenir les initiatives des clubs.

L'opération Ping Tour 2023 a fait une halte à Fresnes.

6 clubs ont participé à l'opération fédérale Fête du ping 4/7 ans.

22 écoles élémentaires ont reçu une table de tennis de table dans le cadre de l'action 1 école – 1 table.

Dans le cadre de la convention territoriale avec la ligue de Martinique, la ligue a dispensé en juillet 2022 une formation d'arbitre et de JA1. Nous avons également formé un Guadeloupéen en visioconférence à la formation initiateur de club. La ligue a accueilli en stage l'équipe jeunes de la Guyane au CREPS et a organisé la logistique de leur déplacement à Agen pour les championnats de France des Régions.

Partenariat :

Je tiens à remercier nos partenaires pongistes, Gewo et Cping.

Je remercie tout particulièrement le Conseil Régional d'Île-de-France pour son soutien et pour son écoute. Notamment pour son aide à la formation et au développement de la pratique pour l'ensemble de nos clubs.

Je remercie également l'ANS.

Remerciements :

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés de la Ligue pour le travail effectué.

Je tiens aussi à saluer le travail et le dévouement des bénévoles du conseil de Ligue, des commissions, des comités départementaux et des clubs. Sans eux nous ne pourrions pas pratiquer le tennis de table et transmettre notre passion.

Merci pour votre attention.

L'assemblée générale remet les Mérites Régionaux. Sont récompensés :

Mérites régionaux Bronze :

- Hervé Krzemkowski (Chilly-Morangis)
- Valérie Penel (Saint Gratien)
- Gilles Jaudard (Draveil)

Une remise de mérite exceptionnelle est faite pour le club de Draveil.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

5. Rapport financier 2022-2023

Jacques Ray prend la parole pour présenter le rapport financier 2022/2023.

INTRODUCTION

Après avoir délibéré le 4 septembre 2023, le conseil de Ligue a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023.

Les comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date.

COMPTE DE RESULTAT

Le résultat au 30 juin 2023 est de 67 309,47 euros. Il est composé du résultat courant de l'activité 2022-2023 positif de 59 091,60 euros et d'un résultat exceptionnel positif de 8 217,87 euros.

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 887 371,84 euros.

Cotisations :

Les cotisations (274 053 euros) sont en hausse de 102 251 euros en raison de l'augmentation du nombre de licenciés, des mutations.

Les recettes des licences compétitions sont de 207 347 euros, en augmentation due à une licenciation supérieure de 1 707 licences par rapport à 2021-2022.

Les mutations passent de 27 795 euros à 38 990 euros pour 2022-23 pour 123 mutations supplémentaires. Pas de variation pour les cotisations régionales pour 27 716 euros.

Ventes de biens :

Les ventes de biens pour 682 euros correspondent aux ventes de veste d'arbitre.

Ventes de prestations de services :

Les ventes de prestations (335 118 euros) sont en hausse de 29 219 euros.

Les hausses sont liées à l'augmentation des compétiteurs, le championnat par équipe (68 600 euros), le championnat de Paris (33 160 euros), les compétitions corpo (4 174 euros), le critérium fédéral (15 158 euros), l'arbitrage (43 470 euros), les stages (68 729 euros), les compétitions diverses (12 493 euros) et les recettes du pôle espoirs (88 934 euros).

Produits de tiers financeurs :

Les produits des tiers financeurs représentent un montant de 244 095 euros. Ce montant est inférieur à celui de 2022 (435 393 euros). Pour rappel en 2022 le Conseil Régional avait octroyé une subvention aux clubs exceptionnelle de 253 900 euros.

Les subventions du Conseil Régional (109 268 euros) sont en hausse de 6 452 euros. Les autres subventions avec des variations non significatives l'ANS (32 683 euros), l'ANS emploi (12 750 euros), l'ANS haut niveau (18 500 euros), le Service Civique (2 383 euros). Deux nouvelles subventions obtenues de la DRAJES de 9 000 euros pour les actions santé et d'Impact 2024 de 10 000 euros pour le projet Entreprise. Nous pouvons constater que nous sommes trop dépendants des subventions publiques (22% des produits).

La participation aux frais des comités départementaux résidents au siège de la ligue (20 976 euros), le partenariat en matériel et textile de notre partenaire Gewo (12 283 euros) qui redevient conforme au contrat et les fonds dédiés du 30 juin 2022 (11 275 euros) moins la reprise de provision (-4 090 euros), une aide fédérale (2 400 euros) et une aide pour l'apprenti (6 667 euros).

Autres produits :

Montant en baisse par rapport à 2021-2022 (31 184 euros) à 18 480 euros.

La baisse due à un retour d'une activité normale et qu'il n'y plus d'écritures liées aux années Covid.

Les montants principaux sont les abandons de prestations des bénévoles (9 926 euros), les pénalités (2 110 euros). Les produits divers (6 444 euros) dont la ventes des anciennes tables du Pôle Espoirs pour 3 000 euros et la mise à disposition de la comptable au comité départemental de la Seine-Saint-Denis pour 1 890 euros.

Produits financiers :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Le montant des intérêts sur les placements est de 1 508 euros.

Produits exceptionnels :

Les produits exceptionnels sont de 13 436 euros en raison du CREPS sur 2021-2022 de 11 903 euros, des écarts avec la FFTT sur la réafiliation, les licences et le critérium fédéral pour 937 euros et des diverses régularisations pour 596 euros.

CHARGES

Les charges représentent un montant de 820 062,37 euros.

Les achats :

En hausse de 10 820 euros pour un total de 38 404 euros qui se décompose en 16 463 euros pour les autres achats non stockés et 21 941 euros pour les achats de matières premières et autres approvisionnements.

Les principaux postes sont l'eau/électricité (7 067 euros), la photocopie (4 496 euros), l'achat de matériel pongiste (1 924 euros), le Ping VR (5 100 euros), le matériel administratif et informatique (2 681 euros), le Job Dating (1 652 euros) et du divers pour 3 201 euros.

Ainsi que la comptabilisation du partenariat en matériel et textile de notre partenaire Gewo pour 12 283 euros.

Les services extérieurs :

Les services extérieurs (61 153 euros) sont en augmentation de 1 332 euros. La raison principale est l'acquisition du logiciel des notes de frais Cleemy (5 214 euros). L'entretien du bâtiment (24 663 euros) concerne notamment la réparation du plafond de la salle de réunion (11 370€) et la vidéo-surveillance (3 300 euros). Le coût des frais des stages pour l'apprenti (2 450€). Pour les autres postes il n'y a pas de variation significative.

Les autres services extérieurs :

Les autres services extérieurs (272 557 euros) sont en hausse de 48 740 euros. Le personnel détaché avec la mise à disposition de Grégory Barrault pour la formation (+ 24 528 euros), l'hébergement au CREPS (+14 140€), les repas (+3 274€), les récompenses (+3 518€) et les indemnités kilométriques (+3 810 euros). A la baisse l'affranchissement/téléphone (-1 810€).

Aides financières :

L'aide versée aux clubs est de 5 490 euros dont le versement de l'aide de la DRAJES pour les actions Santé.

Impôts et taxes et versements assimilés :

Il s'agit de la taxe foncière pour 26 292 euros, la taxe sur les salaires pour 1 346 euros et de la formation professionnelle continue pour 3 166 euros, le tout pour un montant de 30 804 euros.

Les salaires et charges sociales :

Le coût des salaires est de 260 738 euros. A signaler une augmentation des salaires en raison de l'embauche d'un apprenti et de plusieurs primes pour les salariés.

Les charges sociales pour un total de 81 156 euros sont en augmentation de 4 464 euros.

Les autres charges de personnel :

Pas de variation significative avec un montant de 4 836 euros.

Les dotations aux amortissements et provisions :

La dotation aux amortissements (bâtiment) est de 44 154 euros. La provision retraite est de 4 510 euros.

Autres charges :

Les autres charges s'élèvent à 8 997 euros dont 8 158 euros pour la contribution SPID de la FFTT.

Charges financières :

Ce sont les emprunts sur le bâtiment pour 2 047 euros.

Charges exceptionnelles :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Elles s'élèvent à 5 218 euros. Elles concernent les charges antérieures 2021-2022 dont la contribution SPID de la FFTT pour 3 723 euros.

Contributions volontaires

C'est le temps passé des quinze élus du conseil de ligue, hors arbitrage et formation. Il a été estimé à 68 903 euros pour 5 201 heures de bénévolat.

BILAN

Nous vous présentons un bilan de 1 551 354 euros. Celui au 30 juin 2022 était de 1 490 925 euros soit une hausse de 60 429 euros.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles :

Pas d'acquisition sur la période 2022/2023. La valeur nette des immobilisations corporelles est de 779 014 euros, en baisse en raison de l'amortissement du bâtiment et du véhicule.

Stock :

Pas de stock enregistré.

Créances usagers et comptes rattachés :

Les créances d'exploitation de 28 220 euros correspondent aux créances des clubs (11 167 euros), des comités départementaux (16 275 euros) et de la FFTT (778 euros).

Autres créances :

Le montant des autres créances est de 142 154 euros dont 53 182 euros du Conseil Régional, l'ANS pour 18 975 euros, des produits à recevoir pour 1 291 euros, l'abattement de la taxe sur les salaires (62 104 euros), les chèques restaurant (6 239 euros) et les fournisseurs débiteurs (363 euros).

Disponibilités :

Pour un montant de 592 795 euros et en hausse de 170 031 euros par rapport au 30 juin 2022 avec en compte-courant de 42 820 euros et sur le livret un montant de 549 975 euros.

Charges constatées d'avance :

Pour un montant de 9 124 euros qui concerne les contrats d'abonnement qui courent après le 30 juin 2023 pour 7 749 euros et l'inscription à un stage du pôle en juillet 2023 pour 1 375 euros.

BILAN PASSIF

Les fonds propres sans droit de reprise :

Les fonds propres de la Ligue au 30/06/2022 s'élevaient à 1 047 655 euros. Ils s'élèvent au 30/06/2023 à 1 114 964 euros en augmentation en raison du résultat positif de l'exercice de 67 309 euros.

Les fonds reportés et dédiés :

Les fonds dédiés se montent à 4 090 euros. Ils concernent les actions prévues en 2022-2023 non effectuées et reportées sur 2023-2024.

La provision pour risque et charges :

La provision pour risques et charges pour 22 531 euros est la provision pour la retraite.

Emprunts :

Il s'agit de l'emprunt du bâtiment pour 33 457 euros.

Emprunts et dettes financières :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Il s'agit de la dette (55 056) auprès de la fédération qui a facturé que partiellement la saison 2022-2023.

Fournisseurs et comptes rattachés :

Le montant dû aux fournisseurs est de 16 496 euros dont 4 979 euros aux comités départementaux, le prestataire Sage pour 1 578 euros et la société de nettoyage pour 1 392 euros.

Dettes :

Les dettes se montent à 233 808 euros.

Les principales dettes sont la FFTT (4 291 euros), le CREPS (57 909 euros), les charges sociales (78 304 euros), les taxes (78 703 euros), les charges à payer (3 149 euros) et le logiciel des notes de frais Cleemy (5 214 euros).

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance pour 70 951 euros qui se décomposent ainsi le championnat par équipe 2023-2024 (53 410 euros), le Job Dating 2023-2024 (16 800 euros) et du divers (741 euros).

Aucune question n'est posée concernant le rapport du trésorier.

6. Intervention de l'expert-comptable

Patrick Beaussart informe que malheureusement l'expert-comptable n'a pas pu être présent pour cette assemblée générale.

7. Rapport du commissaire aux comptes

Patrick Beaussart prend la parole pour lire le rapport du commissaire aux comptes, Guy Ducros.

Guy Ducros rappelle son rôle concernant les rapports fournis dans le cadre de cette AG (rapport sur les comptes annuels et rapport sur les conventions réglementées).

Le commissaire aux comptes confirme les conclusions de son rapport :

- Certifie que les comptes annuels de la Ligue IDF de Tennis de Table sont réguliers et sincères et ne comportent pas d'anomalies significatives. Les comptes annuels sont donc certifiés.
- Il assure que les comptes donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Ligue IDF à la fin de cet exercice.
- Les estimations et appréciations sont appropriées et raisonnables et tiennent bien compte du contexte post pandémique.
- Pas de d'observations sur la traçabilité et la concordance avec les comptes annuels et les informations données dans les documents

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion générale, les comptes et bilan de la Ligue sont certifiés sans réserve.

Guy Ducros remercie tous les interlocuteurs ainsi que Catherine Chartier, le trésorier, le directeur et le président.

Aucun commentaire n'est remonté.

8. Vote sur le rapport financier

Jacques Ray prend la parole et soumet au vote la validation du rapport financier 2022/2023 :

42 clubs sont présents ou représentés, représentants 253 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Pour : 253

Le rapport financier et les comptes 2022/2023 sont adoptés à l'unanimité.

9. Affectation du résultat 2022/2023 et vote sur la proposition d'affectation

Patrick Beaussart la parole pour présenter le résultat 2022/2023 qui est de +67 309,47€ et propose d'affecter ce résultat au fond associatif.

Jacques Ray soumet au vote la proposition d'affecter le résultat 2022/2023 au fond associatif :
42 clubs sont présents ou représentés, représentants 253 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 253

L'affectation du résultat 2022/2023 au fond associatif est validée.

Patrick Beaussart remercie tous les acteurs pour leur travail financier.

L'assemblée générale continue la remise des Mérites Régionaux. Sont récompensés :

Mérites régionaux Argent :

- Arnaud Piriou (Lognes)

Mérites régionaux Or :

- Claude Baudain (Herblay)
- Joelle Hervouet (Jouy Vauréal)

10. Présentation du budget prévisionnel 2022/2023

Jacques Ray reprend la parole pour présenter le budget prévisionnel 2022/2023.

Le budget 2023-2024

La préparation du budget commence en avril avec l'établissement des tarifs qui s'établissent en fonction des besoins estimés. Le budget définitif est arrêté lors du Conseil de Ligue de septembre juste avant le début de la nouvelle saison.

Il a été établi en adéquation avec les projets futurs notamment sur le développement de l'activité. Les investissements ont pour finalité de booster le développement de notre activité et notre productivité. Il tient également compte des décisions de la fédération comme de l'arrêt du CQP et du retour de l'inflation (5.6% en 2023), sans oublier une rationalisation des dépenses et des coûts. Il est en hausse avec un montant total de 816 859 euros par rapport au budget 2022-2023 et inférieur au réalisé du 30 juin 2023.

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 816 309 euros.

Cotisations :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Les cotisations (273 501 euros) sont en hausse de 552 euros par rapport au réalisé 2022-2023. Pas de variation significative puisqu'il n'y a aucune augmentation des tarifs pour la licenciation compétition (207 437 euros), la cotisation régionale (27 634 euros). Le nombre de mutation de mai/juin 2023 est en légère baisse (38 430 euros).

Ventes de biens :

Ce sont des ventes de biens pour 570 euros correspondant aux ventes diverses.

Ventes de prestations de services :

Les ventes de prestations (329 085 euros) sont en baisse par rapport au réalisé 2022-2023 (-6 033 euros). Pas de variation significative puisqu'il n'y a aucune augmentation des tarifs pour l'ensemble des compétitions régionales, les recettes d'arbitrage ainsi que les stages techniques. A la hausse les stages ERC (+3 787 euros) en raison de l'augmentation du nombre de stagiaires du DEJEPS. Les recettes du pôle espoirs sont en diminution (-8 934 euros) car nous avons moins de jeunes pôlistes.

Produits de tiers financeurs :

Les subventions prévues représentent un montant de 182 407 euros. Ce montant est inférieur au réalisé 2022-2023 (194 584 euros). Une baisse qui est due aux subventions exceptionnelles de 2022-2023 non renouvelées, Impact 2024 (10 000 euros), de la DRAJES sur la santé (9 000 euros), aide apprenti (6 667 euros). Mais également pour l'ANS aussi bien pour le PFS que pour le haut niveau. Une nouvelle subvention nous est accordée par le Conseil Régional pour le Job Dating (21 000 euros). La participation aux frais des comités départementaux résidents au siège de la ligue (20 976 euros). La reprise des formations non faites sur l'exercice comptable 2022-2023 pour 4 090 euros pour la formation JA1 et les actions santé.

Autres produits :

Ce sont des recettes diverses pour 1 680 euros.

Produits financiers :

Ce sont les produits sur les livrets (1 000 euros)

CHARGES

Les charges d'exploitation sont prévues pour 816 309 euros.

Achats de matières premières :

Ce sont des achats divers pour 6 000 euros.

Les achats non stockés :

En augmentation (+14 037 euros) par rapport au réalisé 2022-2023 pour 30 500 euros qui concerne l'eau/l'électricité, les photocopies et divers achats. A noter un montant de 15 000 euros en achat de matériel pour l'achat de huit aires de jeu complète pour les stages au CREPS. Pour l'EDF nous avons tenu compte de la suppression du bouclier tarifaire.

Les services extérieurs :

Les services extérieurs (63 144 euros) sont en augmentation (+1 991 euros) par rapport au réalisé de 2022-2023. A la hausse les locations de salles (+4 552 euros) en raison du défraiement aux clubs pour toutes les compétitions régionales et des stages supplémentaires au CREPS. A la baisse les prestations de service (-3 425 euros).

Les autres services extérieurs :

Les autres services extérieurs (257 550 euros) sont en baisse par rapport au réalisé de 2022-2023 (272 557 euros). Notamment le personnel détaché (-16 036 euros) avec l'arrêt de la mise à disposition de Grégory Barrault au poste de formateur. Les postes en hausse sont les indemnités (+4 361 euros) avec le Job Dating et les repas avec un stage supplémentaire à la Toussaint (+7 108 euros). A la baisse les récompenses (-4 607 euros).

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Aides aux Clubs :

Il s'agit de l'aide aux clubs (13 500 euros) poste en augmentation en raison de l'aide sur les actions santé.

Impôts et taxes et versements assimilés :

Il s'agit de taxe foncière (26 300 euros), la taxe sur les salaires (2 000 euros) et de la formation professionnelle continue (3 200 euros). Le tout pour un montant de 31 500 euros.

Les salaires et charges sociales :

Le coût des salaires est en augmentation à celui de 2022-2023 (+8 162 euros) pour un total de 268 900 euros due aux mouvements des salariés avec le départ de l'apprenti, l'embauche de Grégory Barrault et d'une augmentation des salaires. Les charges sociales sont de 80 800 euros.

Les autres charges de personnel :

Les autres charges de personnel pour 5 000 euros concernent notamment l'embauche de services civiques.

Les dotations aux amortissements et provisions :

La dotation aux amortissements du bâtiment est de 43 386 euros et la dotation aux provisions pour retraite pour 4 500 euros.

Autres charges :

Les autres charges diverses de gestion courante s'élèvent à 10 000 euros et qui concerne principalement la contribution financière fédérale pour SPID.

Charges financières :

Ce sont les emprunts sur le bâtiment pour 429 euros.

11. Vote du budget prévisionnel 2022/2023

Pierre Freyenet soumet au vote le budget prévisionnel 2023/2024 :

42 clubs sont présents ou représentés, représentants 253 voix.

Contre : 0

Abstention : 14 voix

Pour : 239 voix

Le budget 2023/2024 est adopté.

Après une pause de 20 minutes, l'assemblée générale remet les récompenses du championnat de Paris.

12. Vote fermeture des livrets A et B détenus à la caisse d'épargne de PARIS

Patrick Beaussart explique aux membres de l'assemblée que la Ligue est titulaire de livrets épargne A et B auprès de la Caisse d'épargne. Ceux-ci n'étant plus actifs, la Ligue souhaite fermer ceux-ci mais a besoin d'une décision de l'assemblée générale pour cela.

Patrick Beaussart soumet au vote la proposition de fermeture des livrets A et B de la caisse d'épargne de Paris.

N° LIVRET A 17 515 90000 007 03712869

N° LIVRET B 17 515 90000 017 39642355

42 clubs sont présents ou représentés, représentants 253 voix.

Contre : 0

Abstention : 0 voix

Pour : 253 voix

La proposition de fermeture des livrets A et B détenus auprès de la caisse d'épargne est adoptée.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

L'assemblée générale remet les récompenses des 2 challenges féminins. Sont récompensés :

Challenge sportif féminin :

1er Fontenay-sous-Bois US TT

2ème Courbevoie Sport TT

3ème Corbeil Essonnes AS

Challenge licences féminin :

1er Fontenay-sous-Bois US TT

2ème Sporting Paris 20 TT

3ème VGA Saint Maur US TT

13. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été reçue pour cette assemblée générale.

L'assemblée générale continue la remise des récompenses jeunes. Sont récompensés :

ETIENNE Lilou (Créteil) championne de France des régions Minimes

DUCHET Lulie (Maisons-Laffitte) Vice-Champion de France Benjamines

GOUDJIL Aylan (Pontoise Cergy) ½ finaliste simple, champion de France des régions Minimes

JOHNSTON Nolan (Fontenay-sous-Bois) champion de France des régions Minimes

HARTMAN Juliette (Fontenay-sous-Bois) championne de France double Cadettes

HUANG Chloé (Créteil) ½ finaliste Benjamines Minimes

LOOCK Soren (Herblay) champion de France des régions Minimes

LOTH Manon (Courbevoie) ½ finaliste simple, championne de France des régions Minimes

MORICE Jade (Pontoise Cergy) championnes de France double, championne de France des régions Minimes

MORICE Tania (Pontoise Cergy) vice-championne de France simple, championne de France double, championne de France des régions Minimes

PILATE Milan (Clamart) ½ finaliste Minimes, champion de France des régions Minimes

VITEL Noah (Courbevoie) ½ finaliste Cadets

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

14. Interventions des invités

Elidia Alcide Dit Clauzel (Présidente ligue de Guyane) prend la parole pour présenter les activités et les problématiques de sa Ligue.

15. Clôture de l'assemblée générale

Patrick Beaussart clôture l'assemblée générale et souhaite une bonne reprise à tous les clubs.

Il invite tous les participants à se retrouver dans le grand espace pour assister à une démonstration de Ping VR et pour partager un apéritif déjeunatoire.

Fin de L'assemblée générale extraordinaire à 11h15.

Le Président

Patrick BEAUSSART

Trésorier

Jacques RAY

